

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 11.07.16

.....
L'an deux mille seize, le onze juillet, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur le maire.

Etaient présents : Didier CORBINAUD - Marie-Lise LEGRAND - Patrick CHARLET - Danny LOBRY - Yves GERIN - Cédric DUPONT

Etaient absents : Antonio GALLO (démissionnaire) - Laurence SANNIER (démissionnaire) - Rémi LE ROUZIC (procuration donnée à Danny LOBRY) - Jean-Pierre DHOUDAIN (procuration à Didier CORBINAUD) - Bérangère WERY

Secrétaire de séance : Marie-Lise LEGRAND

Monsieur le maire débute la séance en rappelant les termes de l'arrêté municipal du 26 juin 2016 relatif aux restrictions de circulation suite aux orages (arrêté en pièces jointes). Ayant constaté que de très nombreux véhicules ne respectaient pas la signalisation en place, et suite à l'accrochage (heureusement sans gravité) survenu dimanche matin, Monsieur le maire a demandé aux services de Gendarmerie d'intensifier les contrôles dans le village.

***** Questions inscrites à l'Ordre du Jour :**

- 1/ Travaux de voirie suite à l'orage du 23 juin :

Monsieur le maire présente au Conseil les nombreux courriers échangés depuis l'orage :

- Contact avec M. VEYER (carrières d'Houdain) pour estimation des dégâts sur les caniveaux et élaboration d'un devis. Devis envoyé le 30 juin, pour la somme de 9 921,40 € HT.
- Contact avec M. BINOIT (DDTM) pour étudier les améliorations à apporter aux écoulements d'eaux pluviales sur la RD80. Rendez-vous pris le 30 août.
- Bien que le dossier ait peu de chances d'aboutir, la voirie ne faisant pas partie des biens couverts par les assurances, envoi à Monsieur le préfet d'une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune. Aucune réponse pour l'instant.
- Contact avec l'Agence technique départementale pour obtenir un avis objectif sur les responsabilités éventuelles de l'entreprise ayant réalisé les travaux de voirie en 2014. Aucune réponse pour l'instant.
- Contact avec les services techniques du Conseil départemental et de la DDTM pour obtenir une aide technique sur le dossier de voirie consécutif aux dégâts observés. Aucune réponse pour l'instant.
- Envoi d'un courrier au Conseiller départemental pour obtenir une aide financière exceptionnelle. Dossier pris en considération et envoyé aux services comptables du Département pour étude.

- Contact avec le Parc naturel de l'avesnois pour obtenir une aide technique afin de limiter les écoulements d'eaux pluviales. Aucune réponse pour l'instant.
- Contact avec M. VEYER (carrières d'Houdain) pour estimation des dégâts sur la place et élaboration d'un devis. Devis envoyé le 11 juillet pour la somme de 17 100,00 € HT.

Face au danger que représentent les bas-côtés ravinés,
suite à l'accrochage évoqué ci-dessus,
face à la circulation prévisible des engins agricoles pour les récoltes en cours,

Monsieur le maire propose aux membres du conseil de l'autoriser à faire réaliser les travaux de remise en état des voies communales VC4 dite route de Solre-le-Château et VC105 dite rue de la cure.

La réalisation de ces travaux doit s'effectuer sans délai compte tenu de l'urgence des réparations et des éléments évoqués ci-dessus.

A l'unanimité, les membres du conseil acceptent que Monsieur le maire entreprenne les démarches afin de faire réaliser les travaux au plus vite. Le Conseil municipal se réserve toute possibilité de recours envers l'entreprise ayant réalisé les travaux en 2014 s'il était avéré que sa responsabilité est engagée. De la même manière, le Conseil municipal se réserve la possibilité d'élaborer tout dossier de subvention relatif à ces travaux y compris lorsque ceux-ci auront été réalisés.

Dans ce cadre, Monsieur le maire présente aux membres du conseil un courrier qu'il souhaite envoyer à la DDTM (avant envoi à la Préfecture) pour inventorier les dégâts, chiffrer le coût exact des réparations et obtenir une aide financière exceptionnelle. Le conseil accepte à l'unanimité.

En ce qui concerne la place, Monsieur le maire contactera différentes entreprises de travaux publics afin de faire réaliser des devis. Ce dossier sera présenté à la prochaine réunion du conseil afin que les travaux soient réalisés en octobre, et que la place soit rendue disponible pour accueillir le rallye Charlemagne les 12 et 13 novembre.

***** Questions diverses :**

Le conseil émet à l'unanimité un avis favorable à l'affiliation volontaire du Syndicat mixte du SAGE de l'Escaut au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Nord.

Le conseil émet à l'unanimité un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat d'électricité de l'arrondissement d'Avesnes.